



Compte rendu CAPN

Liste d'aptitude

année 2017

La CAPN Liste d'aptitude s'est tenue du 28 février au 3 mars après le boycott par Solidaires, CFTD et nous-même de la première convocation du 27 février.

Il y avait une réserve de 18 potentialités pour 180 dossiers évoqués toutes OS confondues.

Pour la DG, le nombre des promotions dépendant d'une enveloppe contrainte fixée par les statuts, il y a un chiffre plafond au dessus duquel on ne peut pas aller. Ce chiffre est en forte réduction cette année de 23 promotions soit 12,4% par rapport à l'année dernière.

Concernant les DISI, nous demandons chaque année à connaître les potentialités DISI par DISI et non globalisées. La DG s'y refuse arguant s'appuyer sur l'expérience des DGSSI qui ont une connaissance parfaite de leurs agents. Elle précise cependant qu'elle va y réfléchir prochainement.

Concernant le peu de promus cadastre, 2 cette année, il n'y a pas de volonté délibéré de la DG. Il y a surtout peu de candidats.

Concernant les promotions, le niveau de décision se situe à l'échelon inter-régional où s'effectue la répartition des potentialités entre les différentes directions.

Concernant les directions locales sans potentialités, certaines ne prennent même pas la peine de classer un candidat en « excellent ». La DG laisse aux directions locales le soin de décider.

Concernant la formation qui nous paraît insuffisante la DG estime qu'elle ne considère pas qu'elle soit au rabais mais prend note de nos objections.

Concernant la demande de mutation des reçus à la liste d'aptitude, la DG prendra contact directement avec eux.

Enfin, la DG n'a jamais remis en cause le classement des « excellent » établi par les directions locales, malgré la volonté affichée du Président de la CAP de prendre de la hauteur de vue.

QUELQUES STATISTIQUES :

Quelques éléments statistiques:

144 collègues figuraient au projet.

18 de plus ont été retenus en CAPN (dont 4 'détachés', soit 14 pour le réseau) pour 180 dossiers évoqués toutes organisations syndicales confondues.

Montreuil, le 09/03/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

La méthode de sélection retenue par la DG se basait essentiellement, vue la haute qualité de l'ensemble des dossiers, sur le taux moyen suivant :

Nombre de candidats promus de la direction visée sur 5 ans / nombre de candidats sur la même direction sur la même période.

Ce taux moyen est de 5% cette année.

Au regard des caractéristiques de la LA 2013, l'âge et l'ancienneté moyens s'établissent de la manière suivante.

- ▶ LA 2013 : 53 ans / CP 9 avec une ancienneté de 3 mois et 28 jours ;
- ▶ LA 2014 : 53 ans / CP 9 au 3/10/2012 ;
- ▶ LA 2015 : 55 ans / CP 9 au 18/09/2012 ;
- ▶ LA 2016 : 55 ans / CP 9 au 11/03/2013 ;
- ▶ LA 2017 : 55 ans et 6 mois / CP 10 au 01/09/2016.

EVOLUTION DES PROMOTIONS SUR 6 ANS

ANNEE	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Plage d'appel statutaire	24 292	24 193	23 996	23 824	23 740	23 864
nb candidatures	4 266	4 338	4 176	4 061	3 999	3 911
dont détachés	167	148	146	131	119	115
nb excellents	581	522	474	414	387	351
Projet	272	204	184	171	170	144
Promus en CAPN	14	30	16	13	15	18
Liste définitive	286	234	200	184	185	162

VOTE

- ☛ ADMINISTRATION : POUR
- ☛ SOLIDAIRES / CGT / FO : CONTRE
- ☛ CFDT : REFUS DE VOTE